

Une surcharge, une crise?

Aide à la famille



Vous reconnaissez-vous dans ces situations ?

- Ma famille vit une période difficile.
- Je sens que j'ai besoin d'aide pour les activités quotidiennes ou de soutien dans mon rôle de parent.
- Ma grossesse est compliquée.

Avec le CMS, la vie devient plus facile!

Nous pouvons vous aider à prendre soin de votre famille.

En fonction de votre situation, les prestations suivantes peuvent vous être proposées :

L'aide à la famille qui consiste à :

- Seconder une famille surchargée ou en crise.
- Assister les parents dans les activités quotidiennes auprès des enfants.
- Effectuer des soins de base pour les enfants.
- Accompagner les enfants à l'école ou à la garderie.
- Soutenir les parents dans la réappropriation des tâches domestiques.

L'aide au ménage qui comprend :

- Entretien courant du ménage.
- Entretien du linge.
- Courses.

D'autres prestations peuvent aussi être fournies en fonction de vos besoins :

- Ecoute, soutien, conseils par une infirmière Petite Enfance pour les parents d'enfants de 0 à 4 ans.
- Traitement d'ergothérapie.
- Conseil social.

Comment se passe l'intervention du CMS?

Les interventions du CMS sont toujours réalisées en étroite collaboration avec vous et dans le respect de vos choix de vie et de votre vie privée. En outre, **nous sommes tenus au secret professionnel**. Dès réception de votre demande, un-e professionnel-le prendra rendez-vous pour venir évaluer votre situation à votre domicile. En accord avec vous, **il-elle déterminera vos besoins d'aide et de soutien et vous proposera les prestations adaptées aux circonstances**. La fréquence et la durée des prestations proposées tiendront compte de vos ressources et de celles de votre entourage. Si nécessaire, certaines prestations pourront être effectuées en votre absence.

Les prestations du CMS sont-elles remboursées?

L'aide à la famille et l'aide au ménage ne sont pas remboursées par l'assurance-maladie de base, mais peuvent faire l'objet d'une aide en cas de difficultés financières. Votre CMS vous renseignera sur les tarifs et les aides possibles.

Les prestations des infirmières Petite Enfance et le conseil social ne sont pas facturés.

L'évaluation des besoins et les traitements d'ergothérapie sont pris en charge par les caisses-maladie.

Comment bénéficier du soutien du CMS?

Il vous suffit de **prendre contact avec le CMS le plus proche de chez vous.**

CMS Ancien-Stand

Tél. 021 641 02 50

Quartiers: Borde, Bellevaux

CMS Blécherette

Tél. 021 641 02 02

Quartier: Blécherette

CMS Centre-Ville

Tél. 021 213 02 33

Quartiers: Gare, Chauderon,
Tunnel, Vallon, Marterey, Florimont,
Léman, Faverges

CMS Chailly

Tél. 021 651 42 42

Quartiers: Chailly, Béthusy, Devin,
En Grésy, Le Ravin

CMS Cour

Tél. 021 614 06 80

Quartiers: Cour, Bellerive, Harpe, Milan

CMS La Sallaz

Tél. 021 654 33 33

Quartiers: Les Hôpitaux, Sauvabelin, Vennes,
Boveresses, Valmont, I.-de Montolieu

CMS Montelly

Tél. 021 612 03 12

Quartiers: Montelly, Malley, Montoie,
Bois de Vaux, Vidy, Bourdonnette

CMS Ouchy

Tél. 021 612 02 02

Quartiers: Ouchy, Grancy, Elysée, Montchoisi

CMS Valency

Tél. 021 622 83 00

Quartiers: Valency, Prélaz, Av. d'Echallens

CMS Vinet

Tél. 021 644 04 40

Quartiers: Vinet, St-Roch, Valentin, Pontaise,
Maupas, Montétan, Boisy, Pierrefleur



Fondation Soins Lausanne

Route d'Oron 2

1010 Lausanne 10

www.fondationsoinslausanne.ch